

DECISION N° 2019-579

MP/BL/KW

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu le décret n° 88-451 du 21 avril 1988 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national d'études démographiques, et notamment l'article 15 ;

Vu l'arrêté de concours externe en date du 29 juillet 2019 pour le recrutement d'un-e technien-ne de recherche de classe normale, BAP J - Gestion et pilotage, emploi-type : J4C42 Technicien-ne en gestion administrative, Affectation : Unité de recherche à l'Institut national d'études démographiques;

Vu la décision n°2019-577 en date 2 septembre 2019 fixant la liste d'experts scientifiques et techniques de l'Ined,

DECIDE

Article 1^{er} : Composition du jury du concours externe n° 2019-01 pour le recrutement d'un-e technien-ne de recherche, affectation : Unité de recherche de l'Ined

Présidente du jury : **Mathilde Charpentier** – Directrice de la communication à l'Ined

Membres :

- **Géraldine Duthé** – Directrice de recherche à l'Ined
- **William Molmy**, Directeur des relations internationales et des partenariats à l'Ined
- **Emmanuel Tabart** – Chef du service budgétaire à l'Ined
- **Laurent Toulemon** – Directeur de recherche à l'Ined.

Article 2 : La secrétaire générale de l'Ined est chargée de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet d'un affichage au tableau pendant une durée de deux mois.

Paris, le 3 septembre 2019,

La Directrice de l'Ined,


Magda Tomasini